

Formations officiels NATATION COURSE



BENEVOLE



OBJECTIFS DE LA FORMATION OFFICIEL

Les officiels Natation Course s'assurent de la mise en application du règlement lors des compétitions.



INSCRIPTION

1 – INSCRIPTION AUX FORMATIONS D'OFFICIELS TOUTES DISCIPLINES

Pour s'inscrire en formation d'officiel :

- 1) Se rendre sur le site de la Ligue afin de connaître le calendrier des formations avec les dates et lieux.
Le calendrier est mis à jour régulièrement selon les formations programmées.
- 2) S'inscrire en formation en envoyant le bulletin d'inscription à l'adresse mentionnée sur le bulletin.
Le bulletin d'inscription se trouve : [ICI](#)
- 3) Avant l'entrée en formation, l'ERFAN établit un positionnement grâce à la lecture du dossier d'inscription.

NATATION COURSE

2 - PREREQUIS D'INSCRIPTION

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

Chronométrateur 8h00	Juge 13h30	Starter 5h30	Juge Arbitre 7h30
Licencié à la FFN sur le territoire de la Ligue Régionale HDF			
14 ans à la date d'examen	16 ans à la date d'examen	Le titre est délivré aux "juge" ayant satisfait à l'épreuve de validation pratique spécifique	18 ans à la date d'examen
	Avoir effectué un minimum de 3 réunions en étant titulaire du titre "chronométrateur"		Être titulaire depuis 2 saisons au moins du titre de "juge" et avoir participé au jury d'au moins 8 réunions
			Être titulaire du titre starter



CONTENUS DE LA FORMATION

Compétences et modalités de certification

Chronométreur

Être capable d'affecter les places assises à tous les chronométreurs et leur désigner les couloirs dont ils sont responsables
Être capable d'enregistrer le temps du vainqueur de chaque série
Être capable de recevoir les cartes indiquant les temps enregistrés des chronométreurs et contrôler si besoin
Être capable d'enregistrer ou examiner le temps officiel figurant sur la carte pour chaque couloir
Être capable de prendre le temps des nageurs dans le couloir qui lui est assigné
Être capable de démarrer son chronomètre au signal de départ et l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé sa course
Être capable d'enregistrer les temps indiqués par leurs chronomètres sur la carte
Être capable d'enregistrer ou examiner le temps officiel figurant sur la carte pour chaque couloir

Juge Arbitre

Être capable de diriger la réunion en approuvant les affectations des officiels, en donnant les instructions aux officiels concernant les caractéristiques ou règlements particuliers relatifs aux compétitions
Être capable de faire appliquer le règlement et décisions de la FINA
Être capable de juger toutes les réclamations à la compétition en cours
Être capable de déterminer le classement si nécessaire lorsqu'il y a absence des trois chronomètres numériques
Être capable s'assurer que tous les officiels nécessaires à la bonne organisation de la compétition sont à leurs postes respectifs.
Être capable de nommer des remplaçants pour se substituer aux absents, à ceux qui sont dans l'incapacité de remplir leurs tâches ou à ceux qui se révèlent incompétents
Être capable de signaler aux nageurs de prendre position sur le plot de départ par une série de coups de sifflet
Être capable de prononcer une disqualification pour une faute au départ
Être capable de disqualifier tout nageur pour toute violation des règles

**Juge de nage et juge de virage**

Être capable de s'assurer que tous les juges de virages remplissent leurs fonctions
Être capable de relayer au juge arbitre l'information de validation ou de signalement d'une faute
Être capable d'organiser le remplacement d'un juge par le juge de réserve
Être capable de s'assurer que les nageurs respectent les règles de nages après le départ, lors de chaque virage et à l'arrivée
Être capable de rapporter au juge arbitre toute violation sur des cartes signées détaillant, le numéro du couloir et l'infraction
Être capable maîtriser l'utilisation du matériel, (départ en dos et longue distance)
Être capable de s'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées
Être capable de rapporter au juge arbitre toute violation sur des cartes signées détaillant, le numéro du couloir et l'infraction

Starter

Être capable d'avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le juge arbitre les places sous son contrôle jusqu'au début de la course
Être capable de signaler au juge arbitre tout nageur qui ne respecte pas le règlement
Être capable de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du juge arbitre
Être capable de prononcer une disqualification pour faute de départ avant le signal

**ORGANISATION DE LA FORMATION****ORGANISME DE FORMATION**

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région + référents officiels

DATES

Voir calendrier des formations [ICI](#)

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Volume horaire total	En centre	Pratique	HEURES
Chronométrateur	1.5H	6.5H	8H
Juge	2H	11.5H	13.5H
Starter	1H	4.5H	5.5H
Juge Arbitre	2H	5.5H	7.5H

E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62 290 NOEUX LES MINES Tel : 06.75.40.19.30

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/> Email : clemence.carpentier@ffnatationhdf.fr

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région HAUTS DE FRANCE sous le N° 32 62 02 90 262 en date du 03/02/2017



CALENDRIER DES FORMATIONS

Pour connaître les dates de formation cliquez [ICI](#)

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 25 stagiaires.

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Hauts de France – 138 Bis rue Léon Blum – Noeux les Mines (62)

Train : Gare à 1 km

Parking accessible derrière l'établissement.

Auberge de Jeunesse – 30 Square Friant les 4 chênes – Amiens (80)

Train : Gare à 3kms

Parking accessible autour de l'établissement

Autres lieux, en fonction de l'origine géographiques des candidats

Centres aquatiques pédagogiques

Établissements Aquatiques de la région Hauts de France, club d'origine des stagiaires



MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences du candidat se fera grâce aux épreuves mises en place par la Fédération Française de Natation : <https://hautsdefrance.ffnatation.fr/rsc/3006/fichiers/dossiers/997.zip>

Si le candidat valide les épreuves théoriques et pratiques, l'ERFAN met à jour le niveau dans extranat.



ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Excepté pour le titulaire du titre de chronométrateur, le titulaire d'un titre d'officiel est soumis, s'il souhaite continuer à exercer, à **une révision tous les 2 ans - Formation Continue.**



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision de la fédération française de natation.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles



Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

€ TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
	Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
En attente				



CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	CARPENTIER Clémence	06.75.40.19.30	clemence.carpentier@ffnatationhdf.fr
Référent administratif			
Référent Covid 19			
Référent Handicap			